

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 73

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Octobre 1967

« Epouse »

Nous avons déjà dénoncé ici il y a quelques années la « faute contre le bon usage » (Littré) qui consiste à dire « mon épouse » pour « ma femme ». Mais il faut y revenir, tant elle prolifère dans les journaux. Presque chaque fois qu'on relate, lors d'une manifestation, la présence d'un personnage et de sa femme, on appelle celle-ci son *épouse*.

Ce terme a un sens élevé, à sa place dans un vers racinien, par exemple, et non dans un simple compte rendu ; ou alors, comme le dit Grevisse, « *Epoux, épouse* ne s'emploient guère que dans la langue administrative ; ailleurs ils ont quelque chose de guindé, d'officiel, de convenu, avec parfois une teinte d'ironie. » Et il cite le *Savoir-vivre de tous les jours*, de G. d'Assailly et P. Baudry, qui disent fort bien : « Mon épouse » fait un peu épiciier de vaudeville. »

Huitante

L'habitude des informateurs de l'A. T. S. de dire *huitante* pour quatre-vingts est fâcheuse. Ce n'est même pas un romanisme, c'est un vaudoisisme. Songe-t-on que Sottens est très écouté en France ?

Quand on annonce qu'André Maurois, de l'Académie française, est mort à « huitante-deux ans », c'est franchement ridicule.

« Lectorat » !

Après l'« électorat » (utilisé à tort dans le sens de corps électoral, voici le *lectorat*, pour désigner le département de lecture de l'Argus ! (*Argus Information*, No de septembre 1967).

Amender

« Amender » signifie rendre meilleur, corriger. On amende un caractère, ou un texte de loi. Un coupable est censé s'amender.

Mais ce verbe ne signifie pas « condamner à une amende », ainsi que le croient certains agents de police, ou certaines agences de presse.

« Es philosophie »

L'agence U. P. I., annonçant l'arrestation en Allemagne de l'Est d'un étudiant américain, nous apprend qu'il préparait à Berlin une thèse de doctorat *ès philosophie*.

« Es » est une contraction de « en les » et ne s'emploie qu'avec un nom au pluriel : Dr *ès sciences*.

A propos des Mirage

Les noms propres désignant des machines, des automobiles, des avions, etc. suivent la règle de ceux qui ne prennent pas la marque du pluriel : deux CITROEN, deux LEICA, des CARAVELLE.

Idem : des MIRAGE.

D'une année « sur » l'autre

Cette étrange expression (qui ne semble pas être un anglicisme) a fait depuis peu son apparition dans la presse française (et jusque dans *Le Monde* !).

Souhaitons qu'elle ne passe pas la frontière et que l'on continue à dire chez nous « D'une année à l'autre ».

L'allemand *Pressechef* se traduit par chef du service de presse
et non « chef de presse ».

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ;
Roland Béguelin, Jean-Roger Rebierre, Léon Savary, Fernand Schaub ; Alphonse Kehrer (radio) ;
Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).